

VISION DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INNOVATION SOCIALE

COPRÉSIDIÉ PAR :

M. ROGER BERTRAND ET MME LINDA MAZIADÉ

RAPPORT

PRÉSENTÉ AU MINISTRE RESPONSABLE DE LA RÉGION
DE LA CAPITALE-NATIONALE

M. SAM HAMAD

28 AVRIL 2014

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	5
Un rappel du contexte.....	5
La démarche du groupe de travail	5
Le processus de réflexion	5
L'objectif du groupe de travail	6
Une présentation sommaire du rapport.....	6
Première partie : état de situation.....	7
Des défis complexes	7
Le paradoxe de la capitale-nationale : entre prospérité et inégalités.....	7
L'exclusion sociale et la stigmatisation	9
Le vieillissement de la population.....	10
L'intégration socio-économique des personnes immigrantes.....	10
La place des premières nations.....	11
Une région dynamique.....	12
Des initiatives inspirantes dans la région.....	12
Des acteurs mobilisés et concertés.....	12
Le pas à franchir pour préparer l'avenir.....	13
Deuxième partie : l'innovation sociale.....	15
L'innovation sociale et sa contribution au développement.....	15
La définition de l'innovation sociale.....	15
Le processus d'innovation sociale.....	15
L'innovation sociale et le développement	16
Troisième partie : une vision de développement de la région de la capitale-nationale	17
Le contexte de capitale	17
Les valeurs au cœur du développement de la région de la capitale-nationale	17
La vision de développement pour la région.....	18
L'inclusion.....	18
Des illustrations.....	19
Des collectivités fortes, saines et ouvertes sur le monde.....	19
L'accès au patrimoine et sa valorisation	19
L'école comme lieu central d'une collectivité.....	19
La santé.....	19
Quatrième partie : une vision partagée de changement.....	20
Un appel à la collaboration	20
Un appel à la participation citoyenne	20
Un appel à l'innovation sociale	21
Les conditions gagnantes pour miser sur l'innovation sociale.....	21
Cinquième partie : une invitation à l'expérimentation.....	23
La mise en contexte.....	23
La visée transformatrice.....	23

La description sommaire de la démarche	23
La démarche d'accompagnement et de soutien.....	23
La sélection des propositions	24
Les conditions de succès	24
Les indicateurs et le suivi.....	25
Les forces de la démarche et le potentiel de transformation.....	25
La démarche : véritable processus d'innovation sociale	26
Bibliographie.....	27
Annexe 1	31
Annexe 2	32
Annexe 3.....	33

INTRODUCTION

UN RAPPEL DU CONTEXTE

L'élaboration d'une vision de développement de la Capitale-Nationale a pour but de renforcer son identité, de développer ses capacités à innover, de soutenir les efforts de concertation de l'ensemble des actrices et des acteurs de la région pour le mieux-être de la population et de bonifier sa position sur la scène internationale.

Une préconsultation auprès d'intervenantes et d'intervenants de la région et de partenaires institutionnels a mis en lumière des enjeux pour lesquels une réflexion plus approfondie avec le milieu est souhaitée. Parmi ces enjeux, plusieurs ont mentionné l'innovation sociale.

La réflexion à ce sujet consiste à identifier, sur un horizon d'une quinzaine d'années, comment et sous quelles conditions l'innovation sociale pourrait constituer un levier de développement de la région. Ce qui pourrait, à terme, favoriser l'émergence d'un modèle de développement distinctif, facteur d'attractivité et de rayonnement pour la capitale.

Dans le but d'apporter des éléments de réflexion et des pistes d'action en lien avec cet enjeu, un groupe de travail¹, constitué de personnes engagées dans leur milieu, a été mis sur pied. Ce groupe s'est vu confier le mandat de proposer :

- Des orientations communes, porteuses et misant sur l'innovation sociale;
- Des moyens d'action;
- Les collaborations requises des gens engagés dans leur milieu.

LA DÉMARCHE DU GROUPE DE TRAVAIL

LE PROCESSUS DE RÉFLEXION

Pour alimenter sa réflexion, inspirer sa vision et réaliser le présent rapport, le groupe de travail a tenu des rencontres régulières avec ses membres et a organisé des rencontres d'échanges avec des leaders des MRC de Portneuf, de Charlevoix, de Charlevoix-Est, de La Côte-de-Beaupré et du domaine de l'immigration². Ainsi, différentes perceptions, expériences et visions ont été partagées.

Dans le cadre de son mandat, le groupe de travail a assisté à deux présentations pour nourrir leur réflexion : l'une faisant état du rapport sur les inégalités sociales de santé, donnée

¹ Voir la liste des membres à l'annexe 1.

² Voir la liste des intervenants rencontrés à l'annexe 2.

conjointement par le Dr François Desbiens, directeur régional de la santé publique, et par M. Michel Beauchemin, coordonnateur de même qu'une traitant du projet Co-habitat, donnée par M. Guillaume Pinson, exemple d'initiative innovante. Les coprésidents du groupe de travail ont aussi eu un entretien avec Mme Mélanie Bisson, coordonnatrice du Réseau québécois en innovation sociale (RQIS).

L'OBJECTIF DU GROUPE DE TRAVAIL

Conformément au mandat qui lui a été confié, le groupe de travail devait soumettre une proposition visant à faire de la région de la Capitale-Nationale un terreau fertile à l'innovation sociale. En étant le cœur et le moteur d'un développement inclusif, l'innovation sociale permettrait à la région d'atteindre son idéal : être une *Capitale par et pour tous*.

En relevant les défis de l'inclusion sociale et du développement inclusif, en faisant rayonner ses actions en ce sens, la Capitale-Nationale se démarquera auprès de ses citoyennes et citoyens, de l'ensemble des Québécoises et Québécois, et aux yeux du reste du monde.

UNE PRÉSENTATION SOMMAIRE DU RAPPORT

À partir de cet objectif, le groupe de travail a souhaité d'abord répondre à la question suivante : comment la région peut-elle miser sur l'innovation sociale pour son développement, en visant prioritairement l'inclusion sociale? Pour y répondre, le groupe a procédé par étapes :

- Faire un état de la situation dans la région;
- Définir et circonscrire l'innovation sociale;
- Élaborer et énoncer la vision de développement de la région;
- Rappeler la responsabilité partagée du changement;
- Lancer un appel à l'expérimentation.

PREMIÈRE PARTIE : ÉTAT DE SITUATION

DES DÉFIS COMPLEXES

Les défis sociaux auxquels fait face la région sont d'une complexité croissante, comme dans la plupart des sociétés du monde.

Une lecture des principaux indicateurs socio-économiques permet de constater que la région est marquée par un paradoxe entre prospérité et **croissance des inégalités**, qui a un effet important sur **l'exclusion sociale** et **la stigmatisation**. De plus, on observe que le **vieillessement de la population**, **l'intégration socio-économique des personnes immigrantes** et **la place des Premières Nations** seront des défis importants à relever au cours des prochaines années.

LE PARADOXE DE LA CAPITALE-NATIONALE : ENTRE PROSPÉRITÉ ET INÉGALITÉS

Une région prospère

La région de la Capitale-Nationale est l'une des plus prospères du Québec. Elle vit depuis une quinzaine d'années un essor économique important. La qualité de vie qu'offre la région, tant en milieu rural qu'urbain, est un élément déterminant de son attractivité. Les principaux indicateurs macroéconomiques de l'état de la population démontrent que celle-ci est globalement en bonne santé, scolarisée et en emploi. Le revenu disponible des ménages par habitant est supérieur à la moyenne québécoise. De plus, bien qu'elle demeure une préoccupation constante et que plusieurs stratégies visent la persévérance et la réussite scolaires des jeunes de la région, l'éducation est l'une des fiertés de la population. Ses taux de diplomation³ figurent parmi les plus élevés au Québec.

La croissance des écarts

Au-delà de ces constats généraux, un phénomène s'observe; celui de **l'accroissement des écarts entre les territoires et les groupes** les plus favorisés et les moins favorisés de la région. L'accroissement des richesses et la prospérité ne semblent pas pour tous et ne sont certainement pas garants d'une réduction des écarts. Si globalement tout le monde s'améliore, les écarts se creusent. Mais la pauvreté est occultée, en filigrane, difficile à circonscrire.

Au niveau international, le phénomène de la croissance des inégalités et ses conséquences sur le développement des sociétés est bien documenté. En effet, Wilkinson et Pickett⁴ ont démontré très clairement, en 2010, que dans l'ensemble des sociétés développées, une forte

³ Taux de diplomation et de qualification selon la cohorte, la durée des études et le sexe, par région administrative dans : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2013), *Diplomation et qualification : par commission scolaire au secondaire*, 17 p.

⁴ WILKINSON, R. et PICKETT, K. (2010), *L'égalité c'est mieux : pourquoi les écarts de richesses ruinent nos sociétés*, Écosociété, 378 p.

corrélation est observée entre l'ampleur des inégalités de revenus au sein de la population et l'occurrence d'un ensemble de problématiques sociales touchant l'espérance de vie, la réussite scolaire des enfants, l'obésité, les homicides, le taux d'incarcération, la maladie mentale, la maternité précoce, la mobilité sociale et le niveau de confiance. Dans la même perspective, le 26 février dernier, le Fonds monétaire international (FMI) concluait dans une étude qu'une meilleure redistribution de la richesse n'affecte pas négativement la croissance économique, au contraire, elle pourrait même la stimuler⁵.

Au niveau de la Capitale-Nationale, le directeur régional de la santé publique démontrait, dans son rapport sur les inégalités sociales de santé (2012)⁶, des écarts importants entre les personnes vivant dans un milieu défavorisé et celles vivant dans un milieu favorisé, en ce qui a trait à l'espérance de vie à la naissance, la mortalité prématurée, les naissances de faible poids ou prématurées, etc. Les mêmes constats s'observent selon l'appartenance à différents groupes jugés vulnérables⁷.

En effet, plusieurs contrastes s'observent en analysant les données de la région de plus près.

- La région de la Capitale-Nationale présente un revenu personnel moyen par habitant élevé, toutefois :
 - 1 personne sur 8 vit en situation de pauvreté;
 - Le revenu des femmes représente 70 % du revenu des hommes;
 - 36 000 personnes sont rejointes chaque mois par le réseau d'aide alimentaire;
 - 1 femme âgée sur 2 et 1 homme âgé sur 3 reçoivent le Supplément de revenu garanti.

- La région présente un taux d'emploi élevé, toutefois :
 - Entre 2006 et 2010, la croissance des emplois était fortement attribuable à celle des emplois à temps partiel;
 - Il y a peu de possibilités d'emploi pour les personnes sans diplôme et peu scolarisées;
 - Le taux d'emploi des femmes sans diplôme est de 21,8 %, comparativement à 40 % chez les hommes (données datant de 2006);
 - La pauvreté touche aussi des travailleurs.

- La région présente un niveau de scolarisation élevé, toutefois :
 - 1 jeune âgé de 20-29 ans sur 12 n'a aucun diplôme;

⁵OSTRY, J.D., BERG A., TSANGARIDES, C. G. (2014), *Redistribution, Inequality and Growth*, Fonds monétaire international (FMI), 30 p. [<http://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2014/sdn1402.pdf>]

⁶AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE. DIRECTION RÉGIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, Rapport du directeur de la santé publique sur les inégalités sociales de santé 2012, Québec, 2013.

⁷ Les personnes en situation de pauvreté, les personnes itinérantes, prostituées, toxicomanes, les personnes immigrantes, les personnes réfugiées, les personnes d'origine autochtone qui vivent hors réserve, les personnes ayant une limitation fonctionnelle physique, les personnes ayant une limitation fonctionnelle intellectuelle, les personnes ayant un problème de santé mentale, les personnes faisant partie de la diversité sexuelle. (DRSP, 2013).

- 52 % de la population de la région de la Capitale-Nationale ont un niveau 2 et moins en littératie⁸.

Loin d’être figée, la situation évolue; les écarts se creusent et la richesse se concentre. De plus, les nouvelles technologies amènent de nouvelles possibilités. Elles favorisent la mobilité et le partage des connaissances. Cependant, elles ont également le potentiel d’engendrer de nouvelles inégalités et une nouvelle fracture sociale.

L’EXCLUSION SOCIALE ET LA STIGMATISATION

Dans l’espace public, les cercles sociaux et les interactions sociales au quotidien, **l’exclusion sociale, la stigmatisation et le cynisme se taillent une place non négligeable.** Loin d’être uniques à la région, ces phénomènes sont répandus. Plusieurs groupes vivent l’exclusion sociale dans différents milieux sociaux et à des degrés différents. Lorsqu’interrogées, des personnes appartenant à ces groupes « partagent le sentiment de ne pas être comprises⁹ », d’être traitées différemment¹⁰. Les phénomènes de l’exclusion et de la défavorisation étant intimement liés, ils entraînent les personnes dans un cercle vicieux ayant des conséquences importantes dans toutes les étapes et dans toutes les sphères de la vie.

Il est difficile de prendre le poids et la mesure des phénomènes d’exclusion et de stigmatisation. Toutefois, dans les sociétés prospères, où la norme dépeint les individus performants, valorisant de manière importante le travail et où les indicateurs affichent le plein emploi, les individus qui ne correspondent pas à la norme peuvent rapidement être pointés du doigt. L’établissement et la valorisation de ces normes sociales entraînent une culture de la responsabilité individuelle, pénalisant ainsi les individus qui ne répondent pas aux attentes sociales.

En ce sens, il y a lieu de se questionner et d’être préoccupé par le discours valorisant principalement l’initiative individuelle, le « chacun pour soi » et l’« ici maintenant », discours qui trouve écho dans certains médias et plus largement dans l’espace public. Un tel discours ne peut qu’effriter le tissu social et exacerber l’exclusion sociale, les préjugés, la stigmatisation et le cynisme de la population. De plus, tel qu’indiqué précédemment, l’ampleur des inégalités a une incidence importante sur la confiance¹¹ des individus envers la société.

⁸ Le niveau 2 de littératie correspond à la lecture de textes simples, explicites, correspondant à des tâches peu complexes. À ce niveau, une personne peut avoir acquis des compétences suffisantes pour répondre aux exigences quotidiennes de la vie mais, à cause de son faible niveau de compétences, il lui est difficile de faire face à des défis comme l’assimilation de nouvelles compétences professionnelles. Source : *Le Conseil canadien sur l’apprentissage*, données recueillies à partir d’une enquête de l’Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), [http://www.ccl-cca.ca/cclflash/proseliteracy/map_regions_economiques_f.html].

⁹ AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE. DIRECTION RÉGIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, Rapport du directeur de la santé publique sur les inégalités sociales de santé 2012, Québec, 2013, p. 70.

¹⁰ *Ibidem*, p.83.

¹¹ WILKINSON, R. et PICKETT, K. (2010), *L’égalité c’est mieux : pourquoi les écarts de richesses ruinent nos sociétés*, Écosociété, Chapitre 4, pp.71-86.

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

La région de la Capitale-Nationale est d'ores et déjà touchée par le vieillissement de la population. C'est un phénomène qui anime l'ensemble des collectivités de la région et tous les acteurs rencontrés dans le cadre des travaux du groupe en ont fait mention. Plusieurs sont en action et à la recherche d'approches innovantes pour faire face au phénomène.

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, en 2011, les personnes de 65 ans et plus représentaient 17,5 % de la population de la région de la Capitale-Nationale. Les projections indiquent que cette proportion pourrait atteindre 29 % en 2031¹². Le phénomène du vieillissement de la population et son corollaire, l'adaptation de la région et de ses collectivités dans un esprit de maintien de la qualité de vie, est un défi complexe, faisant appel à l'ensemble des structures socio-économiques.

L'INTÉGRATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES IMMIGRANTES

L'intégration socio-économique des personnes immigrantes, comme son nom l'indique, fait également appel à l'ensemble des structures socio-économiques de la région et de ses collectivités. Pour réussir cette intégration, autant sur le plan citoyen que sur le plan de l'emploi, les stratégies déployées doivent être globales et nécessitent un fort degré de cohésion de manière à ce que les personnes issues de l'immigration récente se sentent partie à part entière de notre société.

Entre 2007 et 2012, la Capitale-Nationale a accueilli annuellement une moyenne de 2 600 immigrants internationaux. Comparativement à la fin des années 1990, c'est plus de 1 000 immigrants internationaux par année. La région n'attire encore que 5,2 % des immigrants internationaux qui s'installent au Québec, ce qui est en deçà de la représentation démographique de 8,8 % de la population¹³.

Lors d'un entretien avec des personnes s'intéressant au domaine de l'immigration, il a été noté que les stratégies d'attraction et de rétention des personnes immigrantes sont principalement liées à l'emploi. Il s'agit effectivement de l'aspect le plus important pour une intégration réussie. Il n'est cependant pas garant à lui seul d'un établissement durable. Comme société d'accueil, nous devons voir **à quel projet de société sont conviées les personnes immigrantes et quel rôle elles peuvent y jouer comme citoyen**¹⁴. Il a également été souligné que trop souvent, la première génération d'immigrants est sacrifiée. Le modèle d'intégration actuel mise davantage sur la deuxième génération, laissant ainsi plusieurs personnes derrière.

De plus, selon une enquête récente de l'Institut de la statistique du Québec, les « immigrants sont plus susceptibles que les natifs de travailler à temps plein tout en vivant sous le seuil de

¹² Institut de la statistique du Québec (2013), Perspectives démographiques du Québec et des régions 2006-2056 Direction des statistiques sociodémographiques, [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil03/societe/demographie/pers_demo/pers_demo03.htm]

¹³ Les données sont issues du : *Portrait économique de la Capitale-Nationale*, Québec International, février 2014.

¹⁴ Au lieu d'être limité à une fonction de main-d'œuvre.

faible revenu », et ce, « peu importe le sexe et le niveau de scolarité ». En effet, « les immigrants représentent près de la moitié des travailleurs à faible revenu ayant un diplôme universitaire¹⁵ ».

Enfin, la région de la Capitale-Nationale a été ciblée pour accueillir des personnes réfugiées. Le défi de l'intégration socio-économique pour celles-ci est d'autant plus complexe.

LA PLACE DES PREMIÈRES NATIONS

La région compte une communauté de Premières Nations, celle de Wendake qui dénombre approximativement mille cinq cents (1 500) résidents.

De plus, la région de la Capitale-Nationale est une région administrative importante qui accueille des Autochtones. Bien que la migration des Autochtones vers les villes n'est pas un phénomène nouveau, elle demeure difficile à évaluer avec justesse parce que nombre d'entre eux ne sont pas recensés.

Cependant, lors du recensement de 2006, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec dénombrait 4 000 personnes s'étant identifiées comme ayant une identité autochtone représentant ainsi 0,6 % de la population totale de 704 180 personnes¹⁶.

Il est largement admis que les Autochtones font partie d'une population jugée vulnérable. De nombreuses statistiques font état des conditions socio-économiques dans lesquelles vivent les Premières Nations au Québec et au Canada qui sont nettement inférieures des conditions de vie des autres Canadiens : espérance de vie plus courte, revenu inférieur à la moyenne québécoise, maisons contaminées et surpeuplées, n'en sont que quelques exemples¹⁷. À ce titre, en 2006, le revenu médian des Autochtones était de 18 962 \$ comparativement à 27 097 \$ pour les Canadiens représentant un écart de 8 135 \$¹⁸.

Afin de favoriser l'inclusion sociale et de réduire les inégalités, il faut élaborer et mettre en place des mesures concertées visant à attaquer un problème de fond que constitue la méconnaissance des réalités des Premières Nations.

¹⁵ BOULET, Maude (2013), *Travailler à temps plein n'est pas une panacée contre le faible revenu au Québec : encore moins pour les immigrants*, Institut de la Statistique du Québec, Flash-info, volume 15, no 1.

¹⁶ STATISTIQUES CANADA, *Peuples autochtones – Tableau de données*, [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-558/pages/page.cfm?Lang=F&Geo=CMA&Code=01&Table=1&Data=Count&Sex=1&Age=1&StartRec=1&Sort=2&Display=Page>]

¹⁷ COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR, *Conditions socio-économiques*, [<http://www.cssspnql.com/champs-intervention/developpement-social/lutte-pauvrete/conditions-socio-économiques>].

¹⁸ CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE DE LA SANTÉ AUTOCHTONE, *Trajectoire menant à l'amélioration du bien-être des peuples autochtones – Les conditions de vie déterminent la santé*, 2013, p. 9.

En plus de rendre difficile les rapports, cette méconnaissance engendre la mise en place de politiques publiques qui ne tiennent pas toujours compte des besoins des Premières Nations. Ainsi, les mécanismes qui visent l'inclusion des personnes immigrantes sont souvent utilisés, par défaut, auprès des Premières Nations. En ce sens, un effort soutenu doit être déployé pour rendre disponible des mesures appropriées au contexte des Premières Nations.

UNE RÉGION DYNAMIQUE

La Capitale-Nationale est une région dynamique. Plusieurs initiatives innovantes et inspirantes y ont vu le jour dans les dernières années. Le groupe de travail a souhaité mettre en valeur les réalisations de nombreux leaders de la région qui s'investissent et se concertent pour l'amélioration de la qualité de vie au sein des collectivités.

DES INITIATIVES INSPIRANTES DANS LA RÉGION

La région peut miser sur de nombreuses initiatives originales qui ont un grand potentiel d'innovation sociale. Même s'il est délicat de faire un choix parmi l'éventail d'initiatives porteuses dans la région, le groupe de travail a choisi d'illustrer son propos à l'aide de deux exemples; un en milieu urbain et un en milieu rural. Ces initiatives représentent des percées intéressantes à explorer pour dégager une vision de ce qu'est un projet ayant un fort potentiel d'innovation sociale et d'inclusion sociale.

- Le projet SHERPA, qui a récemment vu le jour dans le quartier Saint-Roch, est un immeuble multifonction regroupant des logements sociaux subventionnés, les bureaux de l'organisme Pech (Programme d'encadrement clinique et d'hébergement) et un centre de rétablissement unique au Québec, au Canada et dans la francophonie. Ce projet a impliqué un bon nombre de décideurs et décideuses de sphères différentes et sa vocation continuera de favoriser la rencontre entre le citoyen, le communautaire, le public et le privé;
<http://infopech.org>
- La Vallée du Bras-du-Nord, dans Portneuf, est une entreprise d'économie sociale qui offre plusieurs activités de plein air aux Portneuvoises et Portneuvoises ainsi qu'à l'ensemble de la population québécoise, tout en faisant la promotion de l'entreprise collective et du développement durable.
www.valleebrasdunord.com

DES ACTEURS MOBILISÉS ET CONCERTÉS

Tant du côté des leaders des différentes MRC que des membres du groupe de travail, il ressort des échanges et des réflexions que la région peut compter sur un grand nombre d'**actrices et d'acteurs mobilisés pour l'amélioration de la qualité de vie au sein des collectivités**, ils sont un

moteur essentiel du développement. Toutefois, plusieurs décrivent le phénomène de « toujours les mêmes » en craignant un épuisement des personnes mobilisées, notamment dans les petites communautés.

Tous reconnaissent la contribution importante de la concertation dans le développement de la région, mais observent aussi le revers d'un mode d'organisation regroupant des mécanismes de concertation multiples et encore trop souvent cloisonnés engendrant une dynamique d'*hyperconcertation* et des résultats qui ne sont pas toujours à la hauteur des attentes de celles et ceux qui y participent. Il a été soulevé que peu de mécanismes de concertation permettent de dégager des visions, des orientations et des actions globales et transversales pour le développement local ou régional.

LE PAS À FRANCHIR POUR PRÉPARER L'AVENIR

À partir de la littérature fournie dans le cadre de la démarche d'élaboration d'une vision de développement de la région de la Capitale-Nationale, des entretiens réalisés avec des leaders de la région et des échanges tenus entre les membres du groupe de travail, une problématique a émergée :

Malgré toutes les réussites observées au cours des dernières années, la manière dont le développement s'orchestre...

- engendre toujours la croissance des écarts entre les territoires et les groupes sociaux;
- accuse un déficit de participation citoyenne;
- fait peu de place à l'innovation sociale en raison d'une administration lourde, de la rigidité des programmes, de la réglementation, etc.;
- offre peu d'occasions aux collectivités de travailler sur des projets transversaux et innovants;
- concourt à l'*hyperconcertation* par l'approche sectorielle des problématiques.

Le développement de la région a porté de nombreux fruits dans les dernières années et celle-ci se démarque sur le plan de la qualité de vie et de son dynamisme. Malgré une reconnaissance de tous les efforts consentis, ainsi qu'un désir d'amélioration et de consolidation des initiatives et des structures existantes, un constat semble partagé : pour préparer l'avenir, être toujours plus performant et innovant, il est nécessaire **d'agir autrement, d'innover socialement.**

DEUXIÈME PARTIE : L'INNOVATION SOCIALE

L'INNOVATION SOCIALE ET SA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT

Dans le mandat qu'il a reçu, le groupe de travail est interpellé sur la notion de l'innovation sociale. Celle-ci est souvent galvaudée, associée à des initiatives tape-à-l'œil et accrocheuses en rupture avec les initiatives porteuses existantes. Pour le groupe, l'innovation sociale est un processus au service d'un développement inclusif de la région. Avant de le démontrer, il importe de mieux circonscrire le champ de l'innovation sociale.

LA DÉFINITION DE L'INNOVATION SOCIALE

La définition qui fait le plus largement consensus au Québec est la suivante : « une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation, qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini. Une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant¹⁹. »

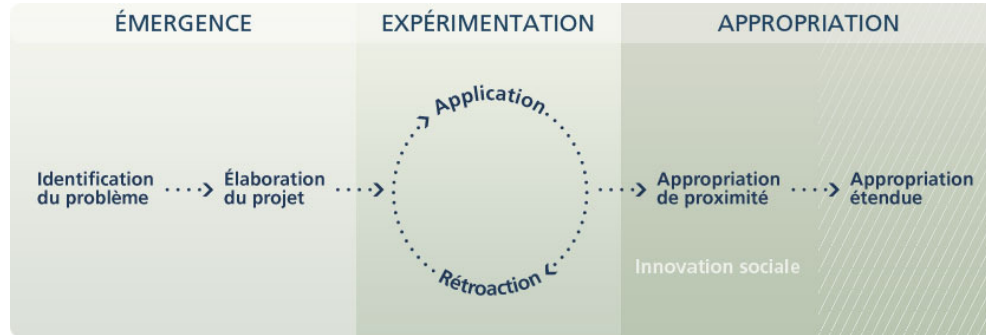
LE PROCESSUS D'INNOVATION SOCIALE

L'innovation sociale est un processus autour duquel sont réunies plusieurs personnes qui veulent agir ensemble sur une problématique complexe bien définie. Un projet est élaboré pour agir sur cette problématique et la mise en œuvre est accompagnée d'une évaluation continue permettant les réajustements nécessaires à l'amélioration et l'efficacité du projet. On dira d'un projet innovant qu'il devient une innovation sociale lorsqu'il se concrétise dans le milieu visé, lorsque celui-ci se l'approprie. On peut qualifier d'innovation sociale une idée qui aura cheminé dans la société au point d'avoir influencé de manière durable les façons de faire et d'être devenue pratiques courantes.

C'est dans cet esprit que la participation de nombreuses actrices et de nombreux acteurs à la réalisation d'une innovation sociale permet de créer de meilleurs projets, en combinant les expertises de chacun pour répondre de manière plus adéquate à une problématique. Cette participation importante est également l'élément clé de l'appropriation de l'innovation par un ensemble plus large de partenaires. Le partenariat devient en quelque sorte le catalyseur, permettant à une idée innovante de devenir une innovation sociale.

¹⁹ Réseau québécois en innovation sociale, [<http://ptc.quebec.ca/rqis>].

Voici le schéma illustrant le processus d'innovation sociale, développé par le RQIS :



RQIS, 2011

L'INNOVATION SOCIALE ET LE DÉVELOPPEMENT

L'innovation sociale n'est pas contemporaine. Elle existe depuis les débuts de l'humanité et forge l'histoire de nos sociétés. Celle-ci est « sociale » tant par sa finalité que par son processus. Elle vise à « mettre en œuvre des solutions plus efficaces, plus justes et plus durables que celles existantes, à des problèmes sociaux de plus en plus complexes²⁰ » et à **créer des bénéfices pour l'ensemble de la société**.

En tant que processus, l'innovation sociale crée de nouvelles relations de coopération entre des personnes et des groupes de différents horizons, « combine les savoirs expérientiels, tacites ou profanes, avec les savoirs scientifiques et techniques²¹ », dans un cadre d'expérimentation aux visées transformatrices. « Comme toute innovation, elle a un cycle de vie limité et elle s'épuise. Son principal défi est de se régénérer²² ».

L'innovation relève également « d'un système social d'innovation (réseau d'acteurs et gouvernance, coconstruction de politiques publiques, mécanismes institutionnels, ensemble de soutiens et d'outils)²³ ». Le renforcement de ce système contribue à créer des conditions favorables à la régénération de l'innovation, à l'implication d'une variété d'acteurs, à l'acquisition de nouvelles connaissances, à la création de solutions hybrides, au renforcement de la capacité d'agir des collectivités et, ultimement, au développement de l'ensemble de la société.

²⁰ Réseau québécois en innovation sociale (2011), *Favoriser l'émergence et la pérennisation des innovations sociales au Québec*, p.2

²¹ *Idem*.

²² Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) (2010), *L'innovation sociale dans le contexte du «modèle québécois»*, *The Philanthropist*, 23(3), p.240.

²³ *Ibidem*, p. 242.

TROISIÈME PARTIE : UNE VISION DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

LE CONTEXTE DE CAPITALE

Une capitale est dépositaire des valeurs d'une nation. À ce titre, elle se pose comme une référence.

Considérant que la capitale et sa région doivent nous permettre d'affirmer la nation, ici et à travers le monde, ne faut-il pas se servir du statut de capitale pour oser, innover et être un modèle d'inclusion? À cette fin, il faut trouver et mettre en valeur ce qui nous distingue et nous rend uniques. Une capitale doit être créative, audacieuse et tournée vers le monde.

On doit pouvoir apprécier la région de la Capitale-Nationale à toutes les étapes de la vie, susciter la fierté et développer le sentiment d'appartenance pour les citoyennes et citoyens, ainsi que pour la population du Québec. À cet égard, il importe de valoriser tant le milieu rural que le milieu urbain, de faire valoir les « couleurs » et particularités de tous les territoires.

LES VALEURS AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

La vision proposée est empreinte d'audace et invite à sortir de nos cadres traditionnels. Elle s'ancre sur des valeurs qui guideront le développement de la région.

« Une Capitale pour tous »

Une région de la Capitale-Nationale inclusive, qui se soucie de l'équité sociale et territoriale et renforce la cohésion sociale.

« Une Capitale par tous »

Le développement de la région de la Capitale-Nationale doit se faire par la participation des forces citoyennes, publiques et privées, en valorisant, développant et combinant les potentiels de tous dans la réflexion et dans l'action. À cet égard, les citoyennes et citoyens ont la responsabilité d'adopter, d'incarner et d'afficher des valeurs d'ouverture, de confiance, de coopération, de créativité et de solidarité.

LA VISION DE DÉVELOPPEMENT POUR LA RÉGION

Une Capitale par et pour tous :

L'inclusion sociale comme moteur de développement de la capitale et de sa région

Que l'on soit jeune ou vieux, femme ou homme, riche ou pauvre, né au Québec ou ailleurs dans le monde, habitant du centre-ville ou d'un village, nous sommes parties prenantes du développement de notre capitale et de sa région. C'est par le partage des expériences et des savoirs de chacun, en prenant les moyens pour « vivre ensemble », que la région marquera le pas de l'inclusion sociale et deviendra une *Capitale par et pour tous*.

La région et sa capitale sont fortes et riches de la diversité de ses collectivités et de ses citoyens. En misant sur l'inclusion sociale pour son développement, elle parviendra à contrer la croissance des écarts de richesse entre les territoires et les groupes sociaux et mettra l'ensemble des forces vives à contribution pour créer une région qui inspire la fierté et crée un fort sentiment d'appartenance.

L'INCLUSION

L'inclusion, telle qu'entendue dans ce rapport, ne doit pas être envisagée comme un aplanissement des rapports et des différences. Au contraire, elle est plutôt un respect et une valorisation de la diversité, au regard du potentiel et de la contribution de tous dans le développement de la région. Dans la présente proposition, l'inclusion est à la fois une cible et un moyen, ce qui est une manière ambitieuse et innovante de concevoir le développement, en insistant sur l'idée que l'on ne peut se priver de personne dans l'atteinte de nos objectifs et qu'il est de notre devoir et de notre responsabilité collective de développer et d'exploiter le potentiel de tout un chacun.

Le principe d'inclusion réfère à la fois à des dimensions sociale et territoriale. C'est-à-dire que ses applications doivent toucher à la fois les individus et les collectivités de la région, afin de réduire les écarts qui se creusent entre les groupes sociaux et les territoires. Cette approche offre donc des occasions de travailler autant sur la revitalisation de certaines collectivités que sur l'intégration des personnes immigrantes. Sous l'angle de l'inclusion, c'est l'ensemble de la région qui vivra des bénéfices d'une *Capitale par et pour tous*.

DES ILLUSTRATIONS

L'innovation sociale offre une opportunité pour agir en faveur de l'inclusion sociale. Voici quelques exemples d'enjeux sur lesquels agir pour favoriser cette inclusion.

DES COLLECTIVITÉS FORTES, SAINES ET OUVERTES SUR LE MONDE

La participation à la société s'exerce d'abord près de chez soi, dans son village, dans son quartier. C'est par cette proximité que se bâtissent les collectivités, qui sont déterminantes dans la qualité de vie des populations. Pour permettre aux citoyennes et aux citoyens de s'épanouir, d'avoir accès aux services dont ils ont besoin et favoriser un esprit collectif, la participation citoyenne à une échelle très locale est un atout puissant et un moteur d'innovation.

Les collectivités fortes et dynamiques doivent également être connectées sur l'extérieur, s'inspirant des expériences des autres et les inspirant à leur tour.

L'ACCÈS AU PATRIMOINE ET SA VALORISATION

Le patrimoine matériel et immatériel de la région, soit l'architecture, les paysages, la littérature, les institutions culturelles, le fleuve, etc., sont des éléments fondamentaux de l'identité et de l'appartenance à la région et à la capitale. **Les habitants doivent avoir accès au patrimoine, le mettre en valeur et se l'approprier.** Le patrimoine permet de se souvenir d'où l'on vient, d'entrevoir où l'on va, garder à l'esprit les richesses dont on dispose et susciter l'innovation.

L'ÉCOLE COMME LIEU CENTRAL D'UNE COLLECTIVITÉ

L'éducation est un élément central de toute réflexion portant sur l'inclusion sociale et la construction d'une société prospère et équitable. Les écoles sont des institutions phares et sont appelées à jouer un rôle important dans le développement des collectivités. Elles peuvent devenir de véritables laboratoires d'innovation sociale. Elles permettent de **forger l'appartenance au milieu et développer la participation citoyenne et le respect de la diversité.** L'école doit être ouverte sur sa collectivité et les citoyennes et citoyens doivent être invités à s'y investir.

LA SANTÉ

Pour permettre à l'ensemble de la population de développer son potentiel et d'en faire bénéficier la capitale et sa région, la santé demeure déterminante. La pratique de l'activité physique et la saine alimentation sont notamment des éléments incontournables d'une bonne santé. Elles peuvent également favoriser l'inclusion. Préserver et promouvoir une saine santé au sein de la population peut se faire par la pratique de l'activité physique par la pratique de l'activité physique près de chez soi avec ses concitoyen et offrir des occasions d'innovation.

QUATRIÈME PARTIE : UNE VISION PARTAGÉE DE CHANGEMENT

Afin de relever le défi d'*une Capitale par et pour tous*, le groupe de travail lance un **appel à la collaboration** de tous les leaders de la région, un **appel à la participation citoyenne** et un **appel à l'innovation sociale**. C'est en misant sur ses atouts et en faisant preuve d'audace et de créativité que la région parviendra à s'afficher comme un chef de file en matière d'innovation et d'inclusion sociales.

UN APPEL À LA COLLABORATION

L'innovation sociale, par sa nature, se réalise nécessairement par la collaboration. Le secteur public est incontournable dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement de la région de la Capitale-Nationale visant l'inclusion sociale. Toutefois, il ne peut réussir seul à relever le défi de l'inclusion. Pour y parvenir, il doit collaborer avec l'ensemble des forces vives de la région et miser sur la force de ses collectivités. Le développement inclusif nécessite la participation d'un ensemble d'intervenants et la valorisation de leur expertise. La mobilisation de tous à l'actualisation de la vision est donc un élément clé de la réussite.

Pour y parvenir, la région de la Capitale-Nationale doit pouvoir compter sur un fort *leadership* collaboratif. Cela nécessite **une vision et une direction claires** qui rallieront et mettront à contribution l'ensemble des collectivités et des actrices et des acteurs de la région. La région de la Capitale-Nationale, à titre de capitale, possède des leviers puissants sur les plans politique, symbolique et administratif, sur lesquels appuyer les efforts de développement pour laisser place à la créativité et à l'expérimentation.

UN APPEL À LA PARTICIPATION CITOYENNE

L'innovation doit également permettre de revoir et dynamiser les processus de participation citoyenne, qui sont fondamentaux dans le développement d'*une Capitale par et pour tous*. Les citoyennes et citoyens étant ainsi mis au cœur du développement, les instances ont la responsabilité de questionner les stratégies actuelles pour impliquer la population. Il importe également que les citoyens se mobilisent autour des enjeux de développement de la région et de leur collectivité.

À travers la lunette de l'innovation sociale, les initiatives porteuses sont nécessairement celles qui auront été co-construites par les différentes parties prenantes d'un enjeu ou d'une problématique vécue. La population et les collectivités deviennent ainsi déterminantes dans la manière d'envisager, d'élaborer et de s'approprier une initiative, qui se présente comme une réponse durable et intégrée à des besoins réels.

En mettant la participation citoyenne au centre des préoccupations et en souhaitant la mettre au service de l'innovation pour l'amélioration de nos collectivités, deux éléments deviennent cruciaux :

- développer la capacité de l'ensemble des citoyennes et citoyens d'actualiser leur potentiel et d'agir pour bénéficier collectivement du potentiel du plus grand nombre;
- penser des mécanismes qui permettront au plus grand nombre de comprendre les enjeux, élaborer des solutions, intervenir dans leur mise en œuvre et favoriser leur appropriation.

UN APPEL À L'INNOVATION SOCIALE

Pour agir toujours plus efficacement sur l'inclusion sociale, nous sommes appelés à changer nos façons de faire. L'innovation sociale est un processus d'expérimentation permettant de trouver des solutions plus durables et inclusives aux défis contemporains, puisqu'elles sont construites, expérimentées et adoptées par une variété d'intervenants.

De plus, l'innovation sociale appelle à l'harmonisation des politiques, programmes et pratiques, puisqu'elle vise l'inclusion et la cohérence dans un environnement entrepreneurial, social, écologique, économique, humain, culturel et technologique.

Les conditions favorables à l'émergence et à la pérennité des innovations doivent être réunies et renforcées. En ce sens, elle exige de tous, incluant le secteur public, une approche globale comportant plus de flexibilité, de confiance et de prise de risque.

LES CONDITIONS GAGNANTES POUR MISER SUR L'INNOVATION SOCIALE

Pour valoriser le processus d'innovation sociale, le promouvoir et le renforcer, il est impératif de bien le connaître et de prendre des décisions en ce sens. Voici les conditions pour miser sur l'innovation sociale :

Le développement d'une gouvernance plurielle

- Favoriser la participation du plus grand nombre à la prise de décision;
- Favoriser une dynamique intersectorielle;
- Contre l'approche par silos;
- Accroître le partenariat entre les citoyens, le secteur public et le secteur privé;
- Susciter et appuyer le dynamisme innovateur des organisations;
- Favoriser la convergence des ressources.

Le développement de l'expertise, le transfert et l'insertion dans les pratiques courantes

- Favoriser les apprentissages et le transfert de l'expertise;
- Diffuser les innovations sociales au plus grand nombre, puisque c'est par leur adoption par une diversité d'actrices et d'acteurs qu'elles s'enracineront.

Le développement du soutien à l'innovation sociale

- Créer les conditions d'expérimentation de l'innovation sociale au sein des institutions publiques et dans la société, notamment : introduire davantage de flexibilité dans les programmes publics, avoir accès à du capital de risque, du capital patient ou des enveloppes flexibles, faire preuve d'ouverture et de souplesse, accepter les risques inhérents à l'expérimentation;
- Créer un système de soutien à l'innovation sociale incluant des modalités de financement (public, philanthropique et privé), de formation, de recherche, de transfert de connaissance et d'évaluation.

CINQUIÈME PARTIE : UNE INVITATION À L'EXPÉRIMENTATION

LA MISE EN CONTEXTE

Le groupe de travail propose d'expérimenter une démarche transversale, anti-silo et intersectorielle, **qui ne doit pas prendre la forme d'un programme.**

LA VISÉE TRANSFORMATRICE

Le groupe de travail souhaite qu'une expérimentation soit conduite, tant dans les milieux ruraux qu'urbains, pour faire l'essai d'une manière différente d'agir et d'envisager le développement par l'innovation sociale en visant prioritairement l'inclusion sociale.

Le groupe propose d'agir positivement sur différents paramètres, de manière à :

- Réduire les écarts entre les territoires et les groupes sociaux;
- Faire place à l'innovation sociale;
- Impliquer les citoyennes et citoyens dans le développement de la région et de leur collectivité;
- Favoriser la flexibilité des programmes financiers publics;
- Améliorer les mécanismes de concertation;
- Offrir aux collectivités des occasions de travailler sur des projets transversaux, rassembleurs et innovants.

LA DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA DÉMARCHE

Nous proposons d'initier une démarche dans laquelle les porteurs d'innovations potentielles seront soutenus et accompagnés, notamment par le secteur public, tout le long du processus d'innovation.

LA DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN

Par la démarche proposée, il faudra veiller à mettre en lien, à des moments stratégiques, les porteurs des innovations potentielles avec les bons collaborateurs, les bons outils et les opportunités au sein de l'appareil public, du secteur privé, de la philanthropie et de la recherche. Ainsi articulée, la démarche permettra de communiquer les innovations, de les mettre en valeur, de leur accorder une légitimité. De l'émergence à l'appropriation, elle s'assurera que le secteur public soit partie prenante du processus d'innovation sociale, exerce un rôle de facilitateur et même de catalyseur.

LA SÉLECTION DES PROPOSITIONS

Une fois l'identification d'une problématique et l'élaboration sommaire d'une initiative définies par une collectivité ou un groupe de partenaires, une proposition est soumise à un répondant public qui évalue le potentiel et l'admissibilité de la proposition, à partir de critères prédéfinis relatifs à l'inclusion sociale, à la participation citoyenne et à l'innovation sociale. Une fois l'admissibilité reconnue, les porteurs verront leur initiative accompagnée à toutes les étapes du processus d'innovation sociale.

LES CONDITIONS DE SUCCÈS

La flexibilité des cadres financiers

Des flexibilités devront être également introduites sur le plan financier en rapport avec l'expérimentation que nous proposons dans la région de la Capitale-Nationale.

En effet, de par sa nature même, un projet d'innovation sociale est susceptible de nécessiter en partie un appui financier public pour se réaliser. Or, s'agissant le plus souvent d'initiatives inédites, « hors-cadre », hors des sentiers battus, les sources de financement à partir des programmes existants, basés sur des critères ou des paramètres préétablis, reliées à des domaines généralement bien connus, sont pratiquement inaccessibles.

C'est dire qu'à certaines étapes du processus budgétaire (mémoire budgétaire, revue des programmes, discours sur le budget, adoption des crédits et des programmations budgétaires) **des flexibilités devront être introduites par les instances compétentes pour permettre à un ministère ou un organisme concerné par une initiative d'innovation sociale de dégager des marges de manœuvre financières** pour mieux soutenir les initiatives émergentes des milieux et assurer éventuellement leur pérennité.

Le maillage des interventions de soutien à l'innovation sociale

Pour recevoir, accompagner, soutenir et diffuser de manière plus adéquate les initiatives innovantes émergentes de la région, une démarche devra être entreprise auprès des ministères et organismes interpellés (ministères, directions régionales, municipalités, organismes de développement, etc.), pour qu'ils puissent mieux connaître et comprendre l'innovation sociale, qu'ils soient mis en contact avec les innovations de la région et mis à contribution dans l'ensemble du processus.

Les efforts d'accompagnement et de soutien devront être coordonnés par une instance publique imputable, qui assurera le maillage entre les différentes parties prenantes (public-privé-citoyen). De plus, chaque ministère et organisme devra désigner un répondant en matière d'innovation sociale, agissant comme personne-ressource. Un réseau de soutien sera ainsi créé au service des innovations émergentes et pour faire cheminer cette nouvelle approche de collaboration au sein de l'appareil public.

LES INDICATEURS ET LE SUIVI

Des indicateurs de suivis devront être développés pour apprécier la qualité des innovations sociales et leur impact sur l'inclusion sociale, les inégalités et le développement de la région²⁴. Des indicateurs devront être développés en lien avec chacun des éléments mentionnés dans la visée transformatrice.

Comme il s'agit d'une expérimentation agissant sur plusieurs dimensions du changement, la démarche proposée devra être suivie et évaluée en continu par des instances compétentes et selon des protocoles éprouvés.

Un premier bilan de l'expérimentation devrait être présenté après cinq ans, de manière à donner une appréciation générale de l'expérimentation, favoriser la rétroaction et apporter les ajustements nécessaires.

LES FORCES DE LA DÉMARCHE ET LE POTENTIEL DE TRANSFORMATION

La démarche proposée :

- Permet de capter les innovations là où elles sont : dans les collectivités et les milieux;
- Amène l'administration publique à exploiter son potentiel et jouer un rôle de collaborateur et de facilitateur en plus des rôles plus traditionnels de planificateur, d'expert et de bailleur de fonds;
- Donne la chance aux innovations de se consolider. Elle ne les crée pas, ne les dirige pas et ne les fait pas vivre artificiellement;
- Crée une communauté d'intérêt et de pratique autour de l'innovation sociale, favorisant la communication et un meilleur réseautage entre les différentes personnes impliquées;
- Contribue à créer des nouveaux référents pour que l'administration publique s'adapte mieux aux initiatives émergentes des milieux, sans porter atteinte à la rigueur de la gestion des deniers publics.

²⁴ À titre indicatif, la direction de la Santé publique a soumis au groupe un exemple d'indicateurs qui pourraient être suivis. La proposition est présentée à l'annexe 3.

LA DÉMARCHE : VÉRITABLE PROCESSUS D'INNOVATION SOCIALE

Tel que souligné, l'expérimentation est en elle-même une innovation sociale potentielle et elle représente un véhicule intéressant pour mettre en œuvre les principes et conditions gagnantes liés à un processus d'innovation, tel qu'identifié dans cette proposition. Cette expérimentation permettra donc de donner l'exemple et de mettre la région en laboratoire vers *Une Capitale par et pour tous*.

BIBLIOGRAPHIE

AGENCE FRANCE-PRESSE. *Le fossé riches-pauvres, principal risque pour le monde*, La Presse, 16 janvier 2014, [<http://affaires.lapresse.ca/economie/international/201401/16/01-4729183-le-fosse-riches-pauvres-principal-risque-pour-le-monde.php>], (Consulté le 16 janvier 2014).

BELLEMARE, Guy et Juan-Luis KLEIN. *Innovation sociale et territoire : Convergences théoriques et pratiques*, Presse de l'Université du Québec à Montréal, Montréal, 2011, 198 pages.

BOULET, Maude. *Travailler à temps plein n'est pas une panacée contre le faible revenu au Québec : encore moins pour les immigrants*, Institut de la Statistique du Québec, Flash-info, volume 15, no 1, 2013, pp.7-12.

CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES. *Un préjugé, c'est coller une étiquette : La lutte contre la pauvreté commence là où s'arrête nos préjugés*, 4^e document de réflexion, Comité de développement social, 2011, 46 pages.

CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE DE LA SANTÉ AUTOCHTONE, *Trajectoire menant à l'amélioration du bien-être des peuples autochtones – Les conditions de vie déterminent la santé*, 2013.

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR, *Conditions socio-économiques*, [<http://www.cssspnql.com/champs-intervention/developpement-social/lutte-pauvrete/conditions-socio-economiques>], (Consultée le 7 avril 2014).

DESROSIERS, Éric. *Pauvres immigrants : Les travailleurs à faibles revenu sont trois fois plus nombreux parmi ceux qui sont nés à l'étranger que parmi les natifs du Québec*, Le Devoir, 21 février 2014, [<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/400318/pauvres-immigrants>], (consulté le 21 février 2014).

FAVREAU, Louis. *L'« économie de proximité » mérite d'entrée dans les programmes électoraux*, Le Devoir, Montréal, 18 février 2014, 2 pages.

GOVERNEMENT DU CANADA. *Résumé de la table ronde internationale sur l'innovation sociale*, Projet de recherche sur les politiques, Dialogue sur l'innovation sociale, rapport d'atelier, 18 mars 2010, 15 pages.

GOVERNEMENT DU CANADA. *L'« innovation sociale » : Qu'en est-il et qui en fait?*, Projet de recherche sur les politiques, Politique sociale, Note de recherche, 2010, 5 pages.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. *Politique nationale de la recherche et de l'innovation 2014-2019*, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Québec, octobre 2013, 15 pages.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016*, Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire, Québec, novembre 2011, 96 pages.

GUPTA, Anil K. *Tapping the Entrepreneurial Potential of Grassroots Innovation*, in Stanford Social Innovation Review, Été 2013, Stanford CA, USA, 4 pages.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Perspectives de la population selon le groupe d'âge et le sexe, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2006, 2011, 2016, 2021, 2026 et 2031*, Perspectives démographiques du Québec et des régions 2006-2056, Direction des statistiques sociodémographiques, 2013.

[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil03/societe/demographie/pers_demo/pers_demo03.htm]

KLEIN Juan-Luis, Jean-Marc FONTAN, Denis HARRISON et Benoît LÉVESQUE. *L'innovation sociale dans le contexte du « modèle québécois » : acteurs, composantes et principaux défis*, Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), Université du Québec à Montréal dans The Philanthropist, 23(3), pp.235-246.

LETELLIER, David. *S'approprier le développement*, Kaléidoscope, Vol. 1, Numéro 2, Montréal, Automne 2013, page 5.

MANZINI, EZIO et Eduardo STASZOWSKI. *Public & Collaborative: Exploring The Intersection of Design, Social Innovation and Public Policy*, DESIS Network, September 2013, 181 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2013), *Diplomation et qualification : par commission scolaire au secondaire*, Gouvernement du Québec, 17 p.

MURRAY, Robin et Julie CAULIER-GRICE, Geoff MULGAN. *The Open Book of Social Innovation, Social innovator series: Ways to Design, Develop and Grow Social Innovation*, National Endowment for Science, Technology and the Arts (NESTA), mars 2010, 222 pages.

OSTRY, Jonathan D., Andrew BERG, and Charalambos G. TSANGARIDES, *Redistribution, Inequality and Growth*, Fonds monétaire international (FMI), février 2014, 30 pages.

[<http://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2014/sdn1402.pdf>]

QUÉBEC INTERNATIONAL. *Portrait économique de la Capitale-Nationale*, Québec, février 2014.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS EN INNOVATION SOCIALE. *Favoriser l'émergence et la pérennisation des innovations sociales au Québec*, Synthèse des travaux de la communauté d'intérêt sur l'innovation sociale, Le Réseau québécois en innovation sociale, Université du Québec, Québec, avril 2011, 78 pages.

ROLLIN, Joanie et Valérie VINCENT, *Acteurs et processus d'innovation sociale au Québec*, Le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS), Université du Québec, Québec, 2007, 78 pages.

ROY-BOULANGER. Catherine, *Intervention- Pour un système d'innovation sociale au Québec*, Le Devoir, 26 mars 2011. [<http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/319634/intervention-pour-un-systeme-d-innovation-sociale-au-quebec>], (Consulté 5 décembre 2013).

SAHNI, Nikhil R, Maxwell WESSEL and Clayton M. CHRISTENSEN. *Unleashing Breakthrough Innovation in Government*, in Stanford Social Innovation Review, Été 2013, Stanford CA, USA, 7 pages.

STATISTIQUES CANADA, *Peuples autochtones – Tableau de données*, [http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-558/pages/page.cfm?Lang=F&Geo=CMA&Code=01&Table=1&Data=Count&Sex=1&Age=1&StartRec=1&Sort=2&Display=Page], (Consultée le 7 avril 2014).

WILKINSON, Richard et Kate PICKETT. *L'égalité, c'est mieux : Pourquoi les écarts de richesse ruinent nos sociétés*, Éditions Écosociété, Montréal, septembre 2013, 384 pages.

Cahiers spéciaux :

LE DEVOIR, *Innovation sociale*, cahier spécial, 22 mars 2014.

STANFORD SOCIAL INNOVATION REVIEW, *Innovation for a complex world*, cahier spécial, été 2013.

Site web :

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES INNOVATIONS SOCIALES (CRISES). [http://crises.uqam.ca]

CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE. [http://www.ccl-cca.ca/ccflash/proseliteracy/map_regions_economiques_f.html]

RÉSEAU QUÉBÉCOIS EN INNOVATION SOCIALE. [http://ptc.quebec.ca/rqis]

ANNEXE 1

Membres du groupe de travail : Miser sur l'innovation sociale

Coprésidence

- Linda Maziade, directrice générale, mutuelle de microfinance (Québec)
- Roger Bertrand, ex-député et ministre, ex-président de l'Assemblée nationale du Québec, président du groupe Entreprises en santé

Membres

- Lise Bastien, directrice générale, Conseil en éducation des Premières Nations
- Pierre-Luc Bonneville, directeur général, Coopérative de développement régional (CDR), Québec-Appalaches
- Marc De Koninck, organisateur communautaire, CSSS de la Vieille-Capitale
- Vincent Deslauriers, agent de participation et de communications, Forum Jeunesse de la région de la Capitale-Nationale
- Diane Laberge, directrice, centre d'éducation aux adultes Saint-Louis, Commission scolaire de la Capitale
- Marie Leclerc, consultante en matière de condition féminine, aînés et économie sociale
- Bernard Maltais, ancien préfet, municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est
- Nataly Rae, directrice générale, fondation communautaire du grand Québec
- Chantal Gilbert, conseillère municipale, Ville de Québec

Secrétaire

- Sophie Michaud, Secrétariat à la Capitale-Nationale

ANNEXE 2

Personnes rencontrées lors des rencontres avec la coprésidence

Rencontre Immigration (10 décembre 2013)

- Pierre Touré, ex-directeur du Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail (SOIIT)
- Miriam Rodriguez, Commission scolaire de la Capitale

Rencontre Portneuf (11 décembre 2013)

- Linda Pelletier, directrice générale, CLD de Portneuf
- Stéphanie Poiré, agente de développement, CLD de Portneuf
- Alain Blanchette, directeur général, Carrefour jeunesse emploi de Portneuf
- Bertrand Gignac, directeur général, l'Arc-en-ciel, organisme communautaire en santé mentale
- Jean-Pierre Naud, président, Chambre de commerce du secteur de l'Ouest de Portneuf

Rencontre Charlevoix (24 janvier 2014)

- Jean Fortin, maire de Baie-Saint-Paul
- Richard Kegle, organisateur communautaire, CSSS de Charlevoix
- Thomas Lepage-Gouin, agent de développement, CLD de Charlevoix-Est
- Claude Letarte, coordonnateur, Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix
- Bernard Maltais, préfet sortant de la MRC de Charlevoix-Est
- Guylain Tremblay, directeur général, Caisse populaire de La Malbaie
- Martine Vallée, directrice générale, Commission scolaire de Charlevoix

Rencontre Côte-de-Beaupré (30 janvier 2014)

- Pierre Lefrançois, maire de L'Ange-Gardien
- Claude Maltais, membre du ca du CLD et vice-président FTQ
- Guy Tremblay, organisateur communautaire retraité
- Véronique Tremblay, directrice générale, fondation de l'hôpital de Sainte-Anne-de-Beaupré

ANNEXE 3

Illustrations d'indicateurs de mesure des inégalités sociales

Document proposé par la direction de Santé publique de la Capitale-Nationale

Les jeunes de la Capitale-Nationale ne sont pas tous sur la même ligne de départ

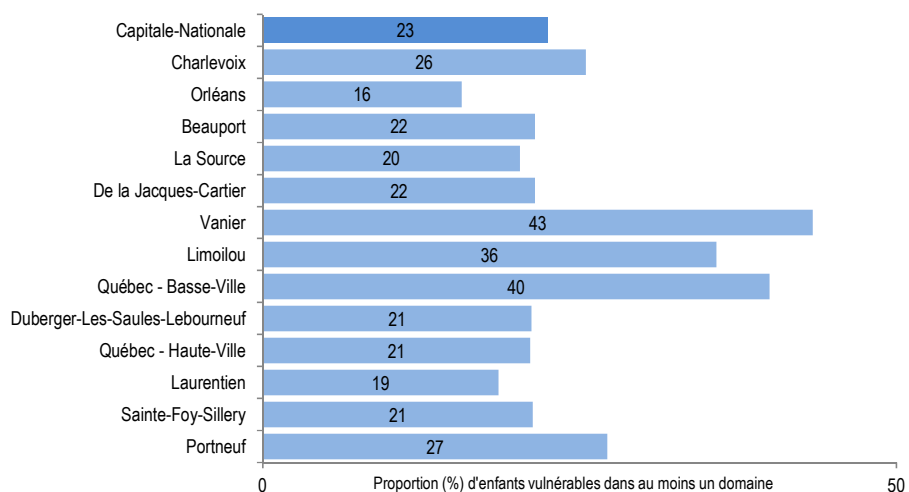
Le rapport du directeur régional de santé publique sur les inégalités sociales de santé 2012, intitulé *Comprendre et agir autrement pour viser l'équité en santé dans la région de la Capitale-Nationale*, illustre la présence d'importantes inégalités sociales de santé dans la région de la Capitale-Nationale. On y apprend par exemple que les hommes des territoires défavorisés matériellement et socialement vivaient en moyenne 5,4 années de moins que ceux des territoires favorisés et que la mortalité par cancer est beaucoup plus élevée dans les territoires défavorisés, jusque à 40 % supérieure.

Depuis le dépôt de ce rapport, la région dispose de résultats issus de deux nouvelles enquêtes menées auprès de nos jeunes. Avec ces deux enquêtes, nous constatons que les écarts apparaissent très tôt dans la vie. La première mesure le développement global des tout-petits, autrement dit, l'ensemble du bagage acquis entre 0 et 5 ans. La deuxième enquête mesure plusieurs dimensions de la santé et des habitudes de vie des jeunes du secondaire. Ces deux nouvelles sources d'information ont l'avantage d'être reconduites tous les cinq ans. Cette planification quinquennale nous permettra d'apprécier l'évolution des écarts.

Des inégalités apparaissant dès la petite enfance

L'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) mesure la vulnérabilité des petits dans cinq domaines spécifiques de leur développement global. Un indicateur composite permet de prendre une mesure générale et de voir quels sont les territoires locaux où les petits de notre région disposent d'acquis moins avantageux que la moyenne.

Figure 1 : Les disparités territoriales²⁵ du développement global des enfants à la maternelle²⁶
Capitale-Nationale, EQDEM 2012



Trois territoires locaux de la Capitale-Nationale se démarquent dans l'EQDEM 2012. Les petits vivant dans les territoires du CLSC Basse-Ville – Limoilou – Vanier sont beaucoup plus exposés que les autres enfants à vivre un parcours plus ardu. La proportion d'enfants vulnérables peut s'élever jusqu'à 40 % comparativement à 23 % pour l'ensemble de la Capitale-Nationale. Cette surexposition des enfants de ces trois territoires à la vulnérabilité de leur développement est explicable par les conditions d'existence des familles (concentration d'enfants de 0-5 ans vivant sous le seuil de faible revenu et en contexte de monoparentalité) mais aussi par la concentration de familles allophones dont le statut d'immigration est dans la catégorie des réfugiés politiques.

Des inégalités qui se poursuivent à l'adolescence

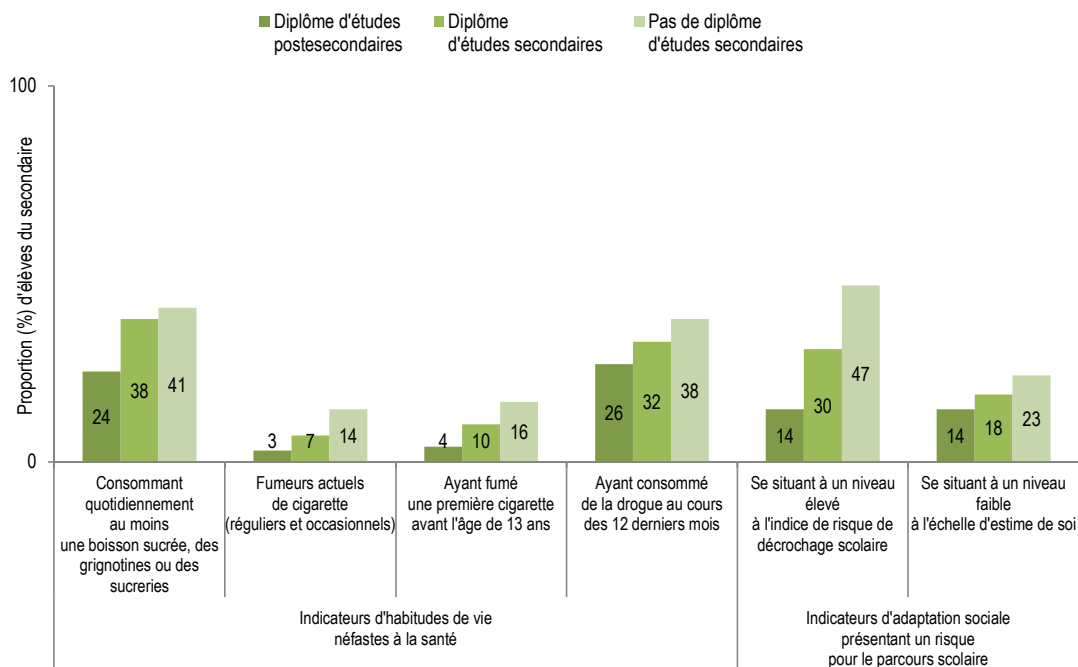
L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS) permet de voir l'influence du milieu socio-économique sur la santé des élèves ayant fréquenté le secteur des jeunes en 2010-2011, tant dans les écoles publiques que privées. Les résultats présentés à la figure 2 traduisent l'impact de la scolarité des parents sur quatre habitudes de vie et certaines prédispositions des jeunes pour la suite de leur parcours scolaire.

²⁵ Ces territoires locaux réfèrent au découpage sociosanitaire à une échelle CSSS pour Portneuf et Charlevoix et à une échelle CLSC ou infra-CLSC pour les CSSS de la Vieille-Capitale et de Québec-Nord.

²⁶ Source : Fichier maître de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM 2012), ISQ. Données extraites de l'onglet PNS de l'Infocentre de santé publique de l'INSPQ le 5 mars 2014.

Des indicateurs déterminants pour l'avenir de nos jeunes

Figure 2 : Quatre habitudes de vie et deux indicateurs d'adaptation sociale selon le niveau de scolarité des parents des jeunes du secondaire Capitale-Nationale, EQSJS 2010-2011²⁷



À l'évidence, ces quatre habitudes de vie néfastes à la santé sont moins répandues chez les élèves dont les parents ont un diplôme postsecondaire (collégial ou universitaire). La fréquence de ces comportements chez les jeunes progresse au fur et à mesure que diminue la scolarité de leurs parents. Pour le tabagisme, qui, faut-il le rappeler, constitue une des causes les plus importantes de problèmes de santé et de mortalité prématurée, l'usage de la cigarette est quatre fois moins répandu chez les jeunes vivant avec des parents de scolarité supérieure comparativement à ceux dont les parents sont sans diplôme d'études secondaires.

L'influence de la scolarité des parents se vérifie également de manière très manifeste dans la mesure de l'indice de risque de décrochage scolaire alors que près d'un élève sur deux ayant des parents sans diplôme connaît un risque élevé de vivre la même condition professionnelle, réduisant ainsi ses chances d'obtenir un emploi de qualité pour son avenir.

Diverses initiatives de concertation régionale intersectorielle sont déjà en action et prennent en compte cet état de situation. Notons la Mobilisation régionale intersectorielle sur les saines habitudes de vie, le poids et la santé, la Concertation régionale intersectorielle sur le développement des tout-petits et leur entrée à l'école réussie, la Persévérance et réussite scolaires et les cheminements en sciences et technologies de même que l'expérimentation de l'Approche territoriale intégrée pour la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

²⁷ Source : Fichier de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS 2010-2011). Données extraites de l'onglet PNS de l'Infocentre de santé publique de l'INSPQ le 5 mars 2014.